

HYPRED FORCE 7

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel

DESINFECTANT POUR LE MATERIEL ET LES LOCAUX D'ELEVAGE

DESINFECTANT EN INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

PRODUIT BIOCIDES - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 51724

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Chlorure de didécyltriméthylammonium 1,5g + Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl diméthyles, chlorures 8g + Glutaral 13g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Pour les applications en élevage : Homologation 2060053 par thermonébullisation (procédé MISTER 3) bactéricide à la concentration de 2,5 ml/m³ et virucide à la concentration de 2,6 ml/m³ - Homologation n°2060053 bactéricide à la concentration de 0,4% et virucide à la concentration de 1% pour 30 min de temps de contact. Logements d'animaux domestiques, Matériel transport animaux domestiques, Matériel d'élevage. Pour les applications en Industries Agro-Alimentaires : Homologation 2060053 par thermonébullisation (procédé MISTER 3) bactéricide à la concentration de 2,5 ml/m³ et virucide à la concentration de 2,6 ml/m³ - Homologation 2060053 bactéricide à la concentration de 0,4% pour 5 min de temps de contact et virucide à la concentration de 0,5% pour 15 min de temps de contact. Locaux de stockage POV, Matériel de stockage POV, Matériel de transport POV, Locaux de stockage POA, Matériel de transport POA. Agrément du 10/05/07 au titre de l'arrêté du 28/02/57 relatif à la désinfection par application mousse ou pulvérisation basse pression dans le cas de maladies contagieuses des animaux pour la dose de 1,5% dans le cas de maladies d'origine bactérienne et 0,75% dans le cas de maladies d'origine virale (y compris la fièvre aphteuse et la grippe aviaire)

PRESENTATION

- . Liquide limpide, Incolore à jaune pâle
- . pH pur : 6±0,5

HYPRED SAS

55, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE

Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : hypred@hypred.com

- 1 / 7 -

- . pH à 10 g/l : 6,5±1,5
- . Masse volumique à 20° C : 1,025±0,01 g/cm³
- . Point de gel : -3 °C
- . Mélange d'ammoniums quaternaires et de glutaraldéhyde
- . Formule sans formol

PROPRIETES

- Désinfectant bactéricide, levuricide et virucide, ne contenant pas de formol, pour le logement, le matériel de transport et le matériel d'élevage des animaux domestiques.

APPLICATION

Mode d'emploi:

Après nettoyage des surfaces,

* Par pulvérisation basse pression ou application mousse avec HYPRED FORCE 7.

Concentration :

0,4% Bactéricide pour 30 min de temps de contact

0,5% Levuricide pour 30 min de temps de contact

1% Virucide pour 30 min de temps de contact

Température: Ambiante

Quantité de 150 à 200 ml/m² pour une application par pulvérisation basse pression

Quantité de 200 à 400 ml/m² pour une application mousse

* Par thermonébulisation (procédé thermonébulisateur MISTER 3 -

Traitement de volumes jusqu'à 4500 m3)

Concentration bactéricide et virucide: 2,6 ml/m3

Température: ambiante

Temps de contact conseillé: 4h

Attendre 24h avant la ré-entrée du personnel et des animaux dans les locaux ou bâtiments.

Ne pas rincer pour les applications en élevage.

Rinçage à l'eau potable pour les applications sur surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

Quantité de 150 à 200 ml/m² pour une application par pulvérisation basse pression

Quantité de 200 à 400 ml/m² pour une application mousse

* Par thermonébulisation (procédé thermonébulisateur MISTER 3 -

Traitement de volumes jusqu'à 4500 m3)

Concentration bactéricide et virucide: 2,6 ml/m3

Température: ambiante

Temps de contact conseillé: 4h

Attendre 24h avant la ré-entrée du personnel et des animaux dans les locaux ou bâtiments.

Ne pas rincer pour les applications en élevage.

Rinçage à l'eau potable pour les applications sur surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

CONDITIONNEMENT

Jerrican 0,5l Blanc 0,5kg
Jerrican 5l Vert foncé 5kg (carton 4x5kg)
Jerrican 10l Blanc 10kg
Jerrican 22l Blanc 22kg
Tonnelet carré 60l Bleu foncé 60kg
Fût 220l Bleu foncé 220kg
GRV 1000l Couleur naturelle 1000kg

Utiliser le produit dans les 12 mois à partir de sa date de fabrication.
Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

SECURITE

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET :
<http://www.hypred.com>

LEGISLATION

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour les produits désinfectants, les tests d'efficacité suivants ont été réalisés en conformité avec les normes en vigueur.

DOSSIER D'EFFICACITE - 111 PAGES ATTACHEES

BACTERICIDE			
4 souches obligatoires	NF EN 1656	30 mn / 10°C	0,4 %
4 souches obligatoires	NF EN 14349	30 mn / 10°C	0,75 %
ornithobacterium rhinotrachéale	NF EN 1656	30 mn / 10°C	0,2 %
campylobacter	NF EN 1656	30 mn / 10°C	0,1 %
4 souches obligatoires	NF EN 1276	5 mn / 20°C	0,4 %
4 souches obligatoires	NF EN 13697	15 mn / 20°C	1 %
LEVURICIDE			
Candida albicans	EN 1657	30 mn / 10°C	0,5 %
Candida albicans	EN 14349	30 mn / 10°C	0,5 %
Candida albicans	EN 1650	15 mn / 20°C	0,3 %
Candida albicans	EN 13697	15 mn / 20°C	0,1 %
VIRUCIDE			
HCC hepatitis canine contagieuse	NFT 72-180	30 mn / 20°C	0,8 %
Virus de talfan	NFT 72-180	30 mn / 20°C	0,8 %
Souches obligatoires	EN14675	30 mn / 10°C	1 %
Souches obligatoires	EN13610	15 mn / 20°C	0,5 %
THERMONEBULISATION			
Virucide (Virus ECBO)	NF T 72-281	2H / 20°C	2,6 ml/m3

Produit : **HYPRED FORCE 7** _____

Date de MAJ : 21/03/19

version 2.22

Code : 0 30I 0

Virucide (Virus phages)	NF T 72-281	2H / 20°C	2,6 ml/m3
Bactéricide (4 souches obligatoires) ml/m3		NF T 72-281	4H / 10°C 2,47

HYPRED SAS

55, Boulevard Jules Verger B.P 10180, 35803 DINARD Cedex - FRANCE

Tél : +33 (0)2 99 16 50 00 Fax : +33 (0)2 99 16 50 20 - e-mail : hypred@hypred.com

LUTTE CONTRE LES MALADIES REPUTÉES CONTAGIEUSES (MRC)			
BACTERICIDE			
salmonella enterica	NF EN 1656	30 mn / 10°C	0,4 %
MYCOBACTERICIDE			
mycobacterium smegmatis	NF T 72-170	5 mn / 20°C	1,5%
VIRUCIDE			
Virus de la fièvre aphteuse	NF T 72-180	30 mn / 20°C	0,75%
Virus de Newcastle	NF T 72-180	30 mn / 20°C	0,5%
Virus peste porcine classique	NF T 72-180	30 mn / 20°C	0,5%
Myxomatose	NF T 72-180	30 mn / 20°C	0,5%
Virus de la grippe aviaire - H5N1	Protocole validé par l'AFSSA		30 mn/20°C 0,5 %
Virus Influenza Type A - H1N1	EN14675	30 mn / 20°C	0,1%